

Les trois mois de la dernière chance pour le PS

- ▶ Les militants ont voté majoritairement en faveur du décumul des rémunérations. Et du plafond de 100 %.
- ▶ Un congrès statutaire, dimanche, avec 1.500 participants, a lancé la réforme interne.
- ▶ Le 24 septembre, le PS tiendra son « Chantier des idées ».
- ▶ Trois mois pour tenter de se redresser, malgré tout.

Tout est politique, la météo s'y met : dimanche matin, c'est sous les nuages en permanence et sous la pluie par intermittence que plus de 1.500 militants et délégués des quatorze fédérations du PS ont convergé vers l'Eau d'Heure. Ça devait être la « fête des familles », mais la famille n'est pas à la fête. Même si elle est nombreuse. A l'arrivée, le chapiteau déborde. Elio Di Rupo et les quatorze représentants des fédérations prennent la parole tour à tour, avant l'annonce du résultat des votes (lire ci-contre). Avec le congrès idéologique du 24 septembre, voué au « chantier des idées », c'est, pour le PS, le premier pas dans une tentative de mue accélérée. Un sauve-qui-peut. Une dernière chance.

1 Les réformes. La colère parmi les militants n'est pas tue à la tribune du congrès. Les délégués des fédérations relaient ce qui « remonte des débats en sections ces dernières semaines ». Et ça vole. Quentin Huart clôture le tour de chauffe, au nom de la Wallonie picarde, en parlant de... « pestilence » : « Oui, des socialistes ont piqué dans la caisse ! Et ça inspire du dégoût. » La « base » ne minimise pas. Pour autant, elle a voté majoritairement, on l'a dit, pour l'option 2 (le décumul des rémunérations), alors que l'option 1 (décumul des mandats) était jugée générale-

ment la plus claire et novatrice. L'annonce des résultats des votes sur ce point est accueillie par des huées dans la salle comble. Les rouges sont à cran. Quelqu'un lance : « On va dans le mur ! » La tension retombe quand le secrétaire général, Jacques Braggaar, indique dans la foulée que la limite des 100 % (lire ci-contre) a été plébiscitée. Un militant : « Ah, ça, c'est bien quand même. » Le PS est le seul parti à s'imposer statutairement un tel plafond de rémunération. Quittant le chapiteau, des élus commentent. Caroline Désir : « Regardez d'où on vient, regardez où on va, c'est un gros changement. » Pierre-Yves Dermagne : « On est dans des difficultés historiques, alors on vote des réformes historiques, on bouge. » Tous savent que le débat fut vif en amont, qu'on s'est expliqués et disputés comme jamais. « Politiquement incorrecte » dans le lot, Julie Fernandez ajuste : « Vous trouvez ça bien ? Prenez la barre des 50.000 habitants pour le cumul député-bourgmestre ou député-échevin... Qui donc représentera encore les grandes villes au parlement ? Bart De Wever ! Voilà le résultat. On lui fait un cadeau. » Reste que les réformes, ce n'est pas fini. A Bruxelles, Rudi Vervoort ne renonce pas au décumul intégral. Paul Magnette se profile en empêqueur de réformer petitement. André Flahaut appelle au calme :

« Les structures ont bien fonctionné, on a voté, maintenant il faut se concentrer sur l'application de ces modifications statutaires. »

2 Le leadership. Elio Di Rupo tranche à la tribune : « Les militants ont débattu. Les militants ont voté. Les militants ont décidé. Aujourd'hui, j'en appelle à l'unité. » Il renchérit : « Quand je vois le déferlement d'insultes à l'égard des socialistes, mon énergie est décuplée... C'est la mauvaise nouvelle du jour pour la droite et pour tous ceux qui n'ont jamais accepté le contre-pouvoir

que nous représentons : le PS est toujours là ! » Il tremble cependant, trime dans les sondages, se fait évincer des majorités au sud, ce qui, par vagues successives, ramène inmanquablement à la surface la question du leadership. Laquelle, avec la survie du PS (rien de moins), se joue entre ce 2 juillet, jour du congrès statutaire, et le 24 septembre, date du congrès de rentrée, de relance potentiellement.

Pas étourdi, le président du PS a dressé un calendrier de la dernière chance, tout en urgence et branle-bas de combat : bureau exceptionnel du parti le 23 août ; identification de « 100 mesures pour un monde plus juste », expédiées illico aux sections et aux fédérations ; nouveau round de débats et de votes en interne ; conclusion en « Chantier des

idées » le 24 septembre, à Bruxelles. Ça passe ou ça casse. Une course d'obstacles. On va voir ce qu'on va voir.

Il faudra compter avec Paul Magnette pour mettre la pression. Après s'être fritté avec pas mal d'élus et de mandataires qui lui ont reproché sa forte campagne pour le mandat unique (c'était l'option 1, battue, avec 48 % des voix), égratigné au passage, il ne baisse pas le ton : « Je préférerais le décumul intégral, des cadres ont freiné, on assume, ce qui est acquis est acquis, aujourd'hui c'est une avancée. On ne s'arrête pas là. Maintenant, il faut que les militants restent mobilisés, comme ils l'ont été ces dernières semaines, pour développer un projet. Et pour continuer à transformer le parti. Il faut redevenir un parti de militants. Par exemple, il faut s'interroger : notre bureau politique du lundi est-il encore adapté ? Il faudrait

moins de mandataires, et y insérer des militants, pourquoi pas en les tirant au sort. » Il recadre : « Hamon en France ? Sortir du PS ? Non. Moi je suis attaché au parti, à commencer par ses structures locales. » Le scénario à la française d'un PS lacéré par les divisions et les querelles hante le carolo. Qui, « attaché au parti », prendra sa place dans la séquence primordiale de trois mois, entre ce 2 juillet et le 24 septembre. Advienne que pourra.

3 La survie. En filigrane mais pas de façon négligeable, tous se posent la question de la survie du PS. L'inquiétude grandit, pas la résignation. Charles Picqué : « Ce congrès statutaire doit être complété par le Chantier des idées, alors on verra. Je dis attention : l'affaiblissement du PS, c'est

un danger pour le modèle social, c'est un danger aussi pour le maintien du modèle institutionnel en Belgique. » Nicolas Martin : « La participation aux débats sur le décumul a montré qu'à la différence de la France, le PS est un parti militant, ancré, ça peut faire la différence. » Ahmed

Laaouej : « On ne doit pas passer des mois et des mois encore sur l'organisation interne. Parlons projet et solutions pour les gens. Et nous serons sur le terrain. Ceux qui croient pouvoir détruire le PS seront de la revue ! » Özlem Özen : « Les réformes internes, c'est bien, mais là, il faut qu'on

passe à autre chose. Je vois les difficultés, mais je sais que, dans nos communes, notre contact concret avec les gens peut réparer beaucoup de choses et redresser les courbes des sondages. Peut-être pas complètement, notez, mais quand même un peu... » ■

DAVID COPPI

REFORMES

Les mesures adoptées dimanche

Avec 52 % des voix, les militants se sont prononcés pour le décumul intégral de revenus, entre les mandats de parlementaire et de bourgmestre, échevin ou président de CPAS : un parlementaire PS, mandataire dans un exécutif local, exer-

cera ce dernier mandat à titre gratuit. Dans les communes comptant plus de 50.000 habitants, la fonction de parlementaire PS est incompatible avec les fonctions de bourgmestre, échevin ou président de CPAS. Les fédérations du PS qui le souhaitent pourront abaisser ce seuil dans le cadre de leurs règles internes. Le jeu reste donc ouvert. Les mandats dérivés des mandats exécutifs commu-

naux ou provinciaux seront exercés à titre gratuit. Le montant des revenus issus de tout mandat détenu par un mandataire dans une ASBL ou toute autre personne morale, privée ou publique, soumise à la législation sur les marchés publics en raison de leur financement public, ne peut excéder l'indemnité parlementaire (c'est le fameux « plafond de 100 % »). Ceci encore : déclaration à la

Cour des Comptes des mandats publics détenus par un élu ou un non élu et, si le mandat est public, déclaration des mandats privés. Ajoutez : parité femmes/hommes dans les gouvernements et collèges provinciaux et communaux ; création d'un registre des lobbistes professionnels qui entrent en contact avec les cabinets ministériels et les assemblées parlementaires.

D.CI

sondage Un jeu des vases communicants limité à la gauche

ANALYSE

Il ne fallait pas ça pour plomber le moral des militants socialistes : le sondage commandé par le MR et publié ce samedi par *LEcho* et *Sudpresse* est une douche froide. Le PS perd le leadership en Wallonie et à Bruxelles, avec la promesse de scores calamiteux.

Jugez plutôt ! En Wallonie, les socialistes verraient leur résultat électoral divisé par deux, passant de 32 % au scrutin de 2014 à 16 % selon ce sondage. Un pronostic qui les place derrière le MR (23,2 %) et surtout le PTB (24,9 %), putatif premier parti wallon. A Bruxelles, c'est pire encore ! Le PS perd près de 15 points pour descendre à 10,9 % et devenir le cinquième parti dans la capitale. Plus question de disputer le leadership au MR

(20,7 %) quand on est devancé par Défi (15,7 %), le PTB (14,1 %) et même Ecolo (12,5 %).

Ce sondage cataclysmique comporte toutefois quelques notes d'espoir pour la famille socialiste. Primo, le MR ne se renforce pas : il baisse de 2,6 points au sud du pays et de 1,2 point dans la capitale. Secundo, les pertes socialistes (16 et 14,7 %) sont capitalisées par d'autres formations de gauche.

Ainsi en Wallonie, le PS recule de 16 points (et le CDH, de 4,2). A l'inverse, les partis qui progressent sont le PTB (+19,4 %), Ecolo (+3,2 %) et Défi (+1,5 %). A Bruxelles, le recul socialiste est de 14,7 points (et 1,5 point pour le CDH). Les formations en hausse se nomment également PTB (+10,1 %), Défi (+4,9 %) et Ecolo (+2 %).

Autrement dit, si ce sondage était le résultat d'un scrutin, la migration électorale s'effectuerait essentiellement entre partis du centre et de la gauche et non vers la droite. De quoi mettre un peu de baume au cœur des socialistes : les électeurs se détournent d'eux, pas de leurs convictions de (centre) gauche. Demain, avec un programme actualisé et un positionnement clair, le PS peut espérer en reconquérir certains.

A noter encore : le socialisme est en crise également au nord du pays. Le SP.A est crédité de 9,5 %, lui qui engrangeait encore 14 % voici trois ans. Il est dépassé par Groen qui, avec 12,5 %, progresse de 3,9 points. Là aussi, une mise à jour du logiciel est attendue. ■

PASCAL LORENT

Wallonie Le PS ajoute un peu de sel à un décret sévère

Le congrès du PS a donc adopté le principe du décumul financier : les députés-bourgmestres (ou échevins ou présidents de CPAS) persisteront, mais leurs rémunérations ne pourront en aucun cas dépasser le niveau de l'indemnité parlementaire. Le cumul de fonctions reste permis, en tout cas dans les communes de moins de 50.000 habitants. Au-delà, la fonction de parlementaire PS sera « incompatible » avec celle de membre d'un exécutif local. Si elles le souhaitent, les fédérations pourront abaisser ce seuil.

Voilà pour le principe et son exception. Sur le terrain, l'initiative socialiste va rendre plus illisible encore la question du cumul des mandats dans notre pays. En forçant un peu le trait, on peut dire qu'il y a désormais presque autant de recettes que de partis politiques et d'assemblées... Mieux (ou pire) : alors que l'engagement pris ce dimanche par les socialistes est présenté comme un progrès en matière de gouvernance, il est en réalité en recul par rapport au décret adopté en 2010 par le parlement wallon.

Dans les assemblées. Jusqu'à présent, seul le parlement de Wallonie a légiféré sur le cumul entre un mandat de parlementaire et une fonction dans un exécutif local : il est partielle-

ment interdit, nous y revenons. Ni le parlement flamand, ni le parlement bruxellois, ni la Chambre n'ont embrayé à ce stade : on peut donc y siéger sans souci tout en étant bourgmestre, échevin ou président de CPAS dans sa commune.

Dans les partis. Un tour d'horizon s'impose pour clarifier la situation. Ecolo interdit purement et simplement toute forme de cumul. Le PTB n'a pas encore été confronté au cas de figure d'un député-bourgmestre potentiel, mais il n'y est pas favorable. Par la voix de son président Olivier Maingain, Défi a rappelé récemment son souhait de voir aboutir le décumul intégral.

MR et CDH ne sont pas en accord avec cette solution extrême. Les libéraux plaident pour un seuil de 50.000 habitants en deçà duquel le cumul serait autorisé. Les humanistes retiennent plutôt l'idée d'un décumul des rémunérations, pas des fonctions. Au PS, le débat a été vif. Le décumul intégral n'a pas obtenu la majorité. Mais dès 2018, le seuil de 50.000 habitants imposera à quelques ténors d'effectuer un choix : Elio Di Rupo, Paul Magnette, Rudy Demotte...

Le cas wallon. Le parlement de Wallonie se singularise déjà par un système de décumul partiel. Dans chaque groupe politique (à l'exception d'Ecolo), seuls 25 %

des députés ont le droit d'exercer aussi un mandat exécutif local. Ils sont choisis sur base de leur taux de pénétration dans l'électorat. En 2014 par exemple, Christophe Collignon (PS), Dimitri Fourny (CDH) ou Pierre-Yves Jeholet (MR) ont bénéficié de cette prime aux « mieux élus ». Tous les autres élus ont dû effectuer un choix : renoncer à leur siège de député, comme le fit Yves Binon (MR), ou le conserver mais en se déclarant alors « empêché » dans leur commune.

Ce régime du bourgmestre (ou de l'échevin) en titre mais qui se déclare « empêché » a été très critiqué. Il était transitoire. Il s'achèvera après les communales de 2018 : le député wallon qui conserverait encore son mandat local après le scrutin local serait tenu d'en démissionner cette fois, ou vice versa. A l'exception des 25 % les mieux élus qui garderont le droit de cumuler.

Toutes choses restant égales par ailleurs, le parlement de Wallonie aura une curieuse allure

La particularité socialiste. Prenons un député wallon du PS actuellement bourgmestre empêché dans son fief (75 % potentiellement dans ce cas). Imaginons qu'en octobre 2018, les habitants lui maintiennent leur

confiance au niveau local. Le décret wallon est catégorique : il devra démissionner d'un de ses deux mandats. Même s'il ne pourra évidemment s'en prévaloir (le décret l'emporte sur la règle interne du PS), le dispositif adopté par les socialistes apparaît du coup moins sévère que le prescrit légal qui vaut dans son cas, et il ne le concernera donc pas.

A l'inverse des 25 % de députés PS qui seront toujours autorisés à cumuler, et qui devront renoncer cette fois à une partie de leur rétribution pour respecter les consignes du parti.

Conclusion. Toutes choses restant égales par ailleurs (il y a des négociations en cours), le parlement de Wallonie aura bientôt une curieuse allure. Rétifs à tout cumul, les élus Ecolo et PTB percevront uniquement l'indemnité parlementaire. Dans les rangs MR et CDH, un quart des députés pourra cumuler et viser le plafond des 150 % de cette indemnité. Sur les bancs PS, les mêmes « mieux élus » cumuleront aussi, mais avec 100 % seulement de cette somme. Pour la grande masse des socialistes, humanistes et libéraux, le cumul sera interdit et il faudra choisir entre la rétribution d'un député ou celle d'un bourgmestre. A Namur, il s'agirait peut-être de mettre de l'ordre dans tout ça... ■

ERIC DEFFET